



*« Lorsque surgit l'espoir,
toute personne ayant un trouble de santé mentale
peut se rétablir selon ses propres volontés. »*

**Rapport annuel
2008-2009**

**Présenté à l'Assemblée générale annuelle des membres
Samedi le 20 juin 2009**

Rédaction :

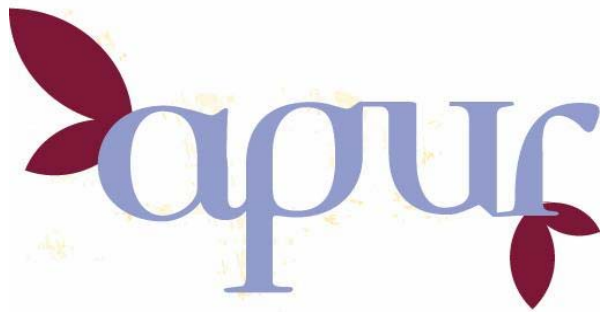
Luc Vigneault
Josiane Lapierre
Noémie Charles

Pour nous joindre :

APUR.

Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la
région de Québec

165, rue Carillon
Québec, Qc. G1K 9E9
Téléphone : (418) 634-0248
Télécopieur : (418) 634-0231
Courriel : apur@globetrotter.net
Site Internet : <http://www.apurquebec.org>



*Informier – Regrouper
Démystifier – Représenter*

TABLE DES MATIÈRES

La convocation	4
Le mot de la présidente	5
Le mot du directeur général	6
La présentation de l'APUR	7
La structure organisationnelle.....	10
Les médias.....	11
Les communications.....	12
Les comités et autres implications sociales.....	14
Les formations.....	16
La recherche.....	17
Le théâtre	18
Les hommages	19
Les activités spéciales	19
Les nouveautés	22
Les remerciements	23
L'état des résultats et des dépenses pour l'exercice financier 2008-2009.....	25
Les prévisions budgétaires équilibrées (Avril 2009 – Mars 2010)	26
Les perspectives 2009-2010.....	27
La conclusion.....	28



« Nous sommes porteurs d'espoir. »

11^{ième} Assemblée générale annuelle
Le samedi, 20 juin 2009
De 10h00 à 14h00

Ordre du jour

1. Inscription des membres
2. Vérification du quorum
3. Déclaration de l'ouverture de l'assemblée par la présidente
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
6. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
7. Lecture et adoption du procès-verbal de la 10^{ième} A.G.A. du 14 juin 2008
8. Dépôt du rapport annuel 2008-2009
9. Dépôt des états financiers annuels et du rapport du vérificateur 2008-2009
10. Dépôt des orientations et prévisions budgétaires pour la prochaine année
11. Nomination des vérificateurs de la corporation
12. Nomination d'un président(e) d'élection
13. Nomination d'un(e) secrétaire d'élection
14. Mise en candidature
15. Élection du conseil d'administration
16. Varia
17. Levée de l'assemblée

Le mot de la présidente

L'univers des troubles mentaux : un feu sacré

En ces temps de récession, nous aurons à subir bien des coupures... C'est un peu le cas de notre Rapport annuel 2008-2009. Il est à l'image potentielle des moyens que nous aurons pour poursuivre nos mandats : sobres, réduits et minimalistes ! Toutefois, ceci n'enlève en rien la richesse du coeur et des actions des gens à la base de ce rapport : nous, les personnes utilisatrices des services de santé mentale, ainsi que nos précieux partenaires et collaborateurs.

Il est d'abord capital de souligner qu'au cours de la dernière année, l'APUR a été l'heureuse et essoufflée victime de son propre succès ! Il n'a pas été facile de rendre à terme la charge de travail supplémentaire découlant de l'accroissement de notre popularité à la suite de nos nombreuses apparitions dans divers médias et événements.

Puis l'année 2008-2009 a aussi été marquée par plusieurs projets passionnants qui se sont concrétisés, par d'autres qui en sont à leurs premiers balbutiements et par d'autres encore qui ont pris fin. Ces projets concernent la recherche, la formation, le théâtre, les communications, la nouvelle image de l'APUR, etc. Puis certains membres de notre association se sont vus honorés, d'autres se sont illustrés lors de conférences, de comités, d'ateliers, de présentations et de kiosques.

Il ne nous reste qu'à nous souhaiter que l'engouement créé envers le message et les actions de l'APUR ne soit pas qu'un feu de paille. Je souhaite plutôt que notre association ait réussi à allumer ou à raviver la flamme de la population par rapport au « Dossier santé mentale ». Celui-ci doit être considéré comme un enjeu politique prioritaire et incontournable. Je vous convie donc à « incendier » les esprits de vos entourages pour que tous et toutes, nous soyons tout feu, tout flamme envers l'amélioration de l'organisation et de la prestation des soins et services en santé mentale.

Enfin, je tiens à féliciter et à remercier personnellement tous ceux et celles qui ont fait en sorte que, encore une fois cette année, nous avons pris la place qui nous revient en tant que personnes vivant ou ayant vécu avec un trouble mental. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres et aux nouveaux partenaires et collaborateurs de notre chère APUR.

Noémie Charles, Présidente du conseil d'administration de l'APUR

Le mot du directeur général

Merci à nos alliées

L'Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec se veut, telle une assemblée d'abeilles qui travaillent sans relâche, un essaim de personnes et d'organisations travaillant aussi sans relâche, et ce, dans le but de favoriser le rétablissement des personnes vivant avec un trouble mental.

Le rétablissement nous y croyons et essayons, tant bien que mal, de rallier les expertises expérientielles, cliniques, scientifiques et organisationnelles de la Capitale Nationale et en provenance d'autres régions. Ces expertises tous aussi riches et diversifiées nous inspirent et nous mobilisent autour de projets communs.

En effet, cette année nous avons, de concert avec une pléiade de personnes et d'organisations, engendrer des projets uniques et bien de chez nous. Des projets que je vous invite à découvrir en parcourant notre rapport annuel 2008 – 2009.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de notre association qui ont mis la main à la pâte et continue à affluer vers des pratiques de rétablissement typiquement de chez nous.

Je tiens également à souligner le travail exceptionnel de nos alliées de l'Agir, de l'ASSSCN, des CSSS et de l'institut universitaire en santé mentale de Québec, et ce, pour nous permettre de démystifier et promouvoir le rétablissement.

Vous me permettez de souligner l'apport magistral de Raymond Décary qui a réalisé et produit le DVD « Chaise berçante à vendre » qui connaît un franc succès médiatique et surtout auprès des utilisateurs de services de santé mentale.

Rétablissement vôtre !
Luc Vigneault
Directeur général

La présentation de L'APUR.

L'APUR a pour mandat de NOUS regrouper en association, c'est-à-dire les personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec, afin de :

- 1) Nous représenter et défendre nos **intérêts**¹ auprès du public et des instances décisionnelles ;
- 2) Favoriser notre participation, en déléguant des représentants, à tout débat public, commission, comité de travail, etc. sur le plan local, régional ou national ;
- 3) Nous informer et nous former ;
- 4) Participer et amorcer des sondages, des recherches ou tout autre moyen utile pour mesurer les besoins et la satisfaction du plus grand nombre d'utilisateurs des services de santé mentale.

La plus grande force de l'APUR, et ce qui la rend unique, tient du fait que tous ses membres, tous les membres de son conseil d'administration et tous ses employés ont vécu ou vivent un trouble mental.

Porteuse d'espoir depuis 1998, l'Association des personnes utilisatrices des services de santé mentale de la région de Québec a entre autres réussi les défis suivants :

- 1) Conseiller le Ministère de la santé et des services sociaux, ainsi que toute instance qui en fait la demande, en matière d'organisation et de planification de services axés sur le rétablissement ;
- 2) Initier de nombreux projets de recherche concernant la santé mentale et autres thématiques associées (logement, emploi, etc.) ;
- 3) Porter la parole du plus grand nombre possible d'utilisateurs ;
- 4) Démystifier la santé mentale dans les médias et auprès de la population générale ;
- 5) Fonder, en collaboration avec des partenaires, une fédération québécoise de défense des intérêts des personnes vivant ou ayant vécu un trouble mental, un programme d'intervention par les pairs, une coalition sur le logement social, etc.

¹ La défense de **droits** est définie par une législation basée sur le principe d'"inviolabilité de l'intégrité de la personne (physique, morale, psychologique, financière, etc.). La défense d'**intérêts**, mandat de l'APUR, consiste à signifier au grand public et aux instances décisionnelles ce qui est souhaitable et aidant pour les personnes représentées. Il est important de comprendre que dans ce cas, l'État n'est pas tenu par la loi de prendre en compte ou de respecter les recommandations proposées.

Le conseil d'administration 2008-2009

Le Conseil d'administration 2008-2009 de l'APUR. était composé de neuf (9) administrateurs élus lors du Conseil d'Orientation (CO) du 9 septembre 2008 :

➤ Noémie Charles	Présidente
➤ Marie Gagné	Vice-présidente
➤ Caroline Busque	Trésorière
➤ Christine Jean	Secrétaire
➤ François Galarneau	Administrateur
➤ Jean Gagnon	Administrateur
➤ Dominique Houle	Administrateur
➤ Louis-François Gagné	Administrateur
➤ Sébastien Boilard	Administrateur

Il est à noter que mesdames Annick Dumont et Mélissa Lizotte, respectivement administratrice et secrétaire, avaient été élues lors de la dernière assemblée générale annuelle de l'APUR. Elles ont remis leur démission en milieu d'année financière. Ainsi, de nouveaux administrateurs ont été ajoutés au conseil d'administration initial par cooptation selon les règlements prévus à cette fin.

Neuf séances régulières du Conseil d'administration ont été tenues au cours de l'année financière du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009. Soit de la 54^{ième} à la 62^{ième} séance.

Charlevoix et Portneuf

La représentation de Charlevoix et de Portneuf au sein du conseil d'administration de l'APUR demeure une priorité. Malheureusement, aucun individu de ces deux régions ne s'est présenté en tant qu'administrateur. Les tentatives de mobilisation se poursuivent.

Le membership

POURQUOI DEVRIEZ-NOUS ÊTRE MEMBRES DE L'APUR ? :

- **Pour exercer notre droit de parole et faire entendre notre opinion, quelle qu'elle soit**
- Pour être informé des activités de L'APUR

- Pour profiter des tarifs préférentiels lors d'activités
- Pour avoir accès à un réseau d'utilisateurs de services en santé mentale
- Pour participer aux décisions concernant l'organisation des soins et des services
- Pour soutenir le rétablissement et l'appropriation du pouvoir d'agir
- Pour favoriser l'émancipation des pratiques en santé mentale
- Pour mettre en valeur notre savoir expérientiel
- Pour contribuer au partenariat et à la concertation
- Pour bénéficier de formations

Cette année, nous avons poursuivi la mise à jour du membership. À ce jour, l'APUR compte 84 membres : merci à tous et à toutes ! Il est primordial de renouveler votre membership à chaque année afin de faciliter la transmission d'informations reliées aux activités de l'association ou aux offres et demandes provenant du réseau de la santé mentale en général et qui sont pertinentes pour les membres. Le formulaire d'adhésion à l'association pour l'année 2009-2010 vous a déjà été acheminé. Merci de le nous retourner dans les plus brefs délais. Votre participation active en tant que membre de l'APUR est capitale. Nous devons continuer à nous faire entendre par les différentes instances décisionnelles et par la population en général. De plus, l'association doit représenter le plus grand nombre possible d'utilisateurs de services.

La recherche de financement

Trouver un large éventail de bailleurs de fonds des secteurs publics et privés demande d'être constamment à l'affût des nouvelles sources de financement. Convaincre les bailleurs de fonds d'octroyer du financement additionnel est un souci constant et partagé par l'ensemble des partenaires de l'APUR. Plusieurs rencontres ont été effectuées par le Directeur général et des représentations sont régulièrement à l'agenda. Pour l'année 2009-2010, nous bénéficierons de l'aide de certains collaborateurs afin de faciliter la recherche de financement. Souhaitons-nous bonne chance !

La gestion administrative et des ressources humaines

La gestion des ressources financières a été assurée par madame Diane Paradis, madame Josiane Lapierre, coordonnatrice, et monsieur Luc Vigneault, Directeur général. Cette noble tâche s'effectue dans l'ombre et demande énormément de temps, d'organisation et d'énergie. Pour la prochaine année, madame Lapierre et monsieur Vigneault se

chargeront des tâches cléricales. Nous tenons à remercier monsieur Olivier Poulin pour les tâches de secrétaire-réceptionniste qu'il a effectuées pour l'APUR pendant plusieurs semaines. Il nous avait été référé par un de nos fidèles partenaires, Équi-Travail.

Les ententes de services

Afin de faciliter l'embauche de personnes aux prises avec des troubles mentaux sur le marché du travail, l'APUR encourage et prend part à des ententes de services avec divers partenaires. Mentionnons, par exemple, l'Institut universitaire en santé mentale de Québec (CHRG), le CSSS Québec-Nord, le CSSS Vieille-Capitale (RNI) et le GRIOSE-SM.

La structure organisationnelle

Le nouveau poste de coordination

Madame Josiane Lapierre a été promue au poste de coordonnatrice



Festoyons !!!

Cette année, le financement reçu nous a permis de prolonger le contrat d'embauche de madame Lapierre. Étant donné la quantité de travail en constante croissance qu'elle a à assumer, elle a été promue au poste de coordonnatrice. En plus de ses tâches initiales, madame Lapierre verra à la gestion des ressources humaines essentiels à la pérennité et à l'efficacité de l'APUR.

Les représentants

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui se sont impliqués au cours de la dernière année au sein de l'APUR. L'implication fidèle des membres de l'association permet la réalisation efficace de nos mandats et l'atteinte de nos objectifs.

Les médias

Information = Démystification = Espoir

Encore cette année, nous avons fait bonne figure dans divers médias québécois :

- La Semaine
- Québec Hebdo
- Le Journal de Québec
- Le Journal de Montréal
- Le Devoir
- Le Soleil
- Radio-Canada
- TVA
- LCN et monsieur Denis Lévesque
- Cyberpresse
- Rythme FM 91,9
- CKRL
- Radio Louiseville

Nous les remercions grandement pour ce privilège qui a eu de belles répercussions sur la visibilité de l'APUR en plus de nous permettre de poursuivre la transmission de notre message de démystification, de sensibilisation et d'espoir. Cette démarche est essentielle à la lutte contre le suicide et contre la prise en charge en plus de raviver les valeurs et les actions concernant les processus de rétablissement et d'appropriation du pouvoir.

L'APUR tient également à souligner le courage de plusieurs de ses membres qui ont généreusement accepté d'être vus et entendus par la population en général par le biais des médias. Malgré les efforts constants et les bonnes intentions, il est encore très difficile

d'être identifié comme une personne vivant avec un trouble mental avec tous les préjugés et les conséquences que cela implique... C'est à poursuivre !

L'affaire Castagnetta

Étant toujours interpellées par l'affaire Castagnetta, L'APUR a poursuivi les démarches de paire avec l'AGIR en santé mentale par rapport à la mort de Claudio Castagnetta suite à son arrestation par les policiers de Québec. Une marche commémorative a eu lieu le 20 septembre 2008. C'était une initiative des proches et amiEs de monsieur Castagnetta avec la complicité de l'APUR, de l'AGIR, d'Auto-Psy, de La Boussole, de la Ligue des droits et libertés et du RÉPAC-03-12. Les personnes présentes ont milité pour obtenir :

- 1) Une enquête publique du coroner ;
- 2) Un moratoire sur l'usage du Taser ;
- 3) La révision des protocoles d'intervention ;
- 4) La mise en place d'une instance indépendante composée de civils lorsqu'un policier est visé par une enquête pouvant faire l'objet d'accusations criminelles.

Préalablement à cela, l'APUR et l'AGIR avaient réitéré la tenue d'une enquête publique au sujet de l'affaire Castagnetta par le biais de divers communiqués de presse et parutions télévisées qui sont disponibles sur internet. Que la coalition continue !

Les communications

Bonjour la police... prise 2

Cette année, les étudiants en technique ambulancière du Campus Notre-Dame-de-Foy se sont joints à leurs comparses de la technique policière pour mieux connaître la réalité des utilisateurs des services de santé mentale. L'APUR a fièrement poursuivi son mandat auprès de ces nouveaux collaborateurs.

Les conférences et présentations

L'APUR continue de démystifier l'univers des troubles mentaux et de faire entendre les voix du plus grand nombre d'utilisateurs de services possible par des conférences et des présentations aux endroits suivants :

- L'Université Laval
- L'Association canadienne pour la santé mentale
- L'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Le CSSS de la Vieille-Capitale
- Le Cégep François-Xavier-Garneau
- La Boussole
- Le Verger
- Le centre de jour Feu Vert
- Le centre d'hébergement L'Étale
- L'Université de Montréal

Bravo aux conférenciers et un gros merci aux généreuses gens qui les ont conviés ainsi qu'à leur audience !

Le colloque de l'AQRP

Cette année, l'APUR s'est jointe à l'AQRP et autres partenaires pour la tenue du XIV^{ème} colloque de l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale du 07 au 10 octobre 2008 au Mont Sainte-Anne. Le thème était le rétablissement et la citoyenneté dans la francophonie pour souligner le 400^{ème} anniversaire de la fondation de la ville de Québec et le Sommet des pays francophones. L'évènement a connu un franc succès auprès de ses 1000 visiteurs. Nous remercions particulièrement mesdames Véronique Bizier et Nathalie Lagueux pour avoir représenté notre association par la présentation d'ateliers au sujet des comités d'utilisateurs, des résidents des ressources non institutionnelles et des pairs-aidants. Nous remercions également l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale d'avoir permis à plusieurs membres de l'APUR de participer à cet événement en défrayant certains coûts.

Le colloque du Centre Le Passage

Nouvellement en 2008, l'APUR a collaboré avec le Centre Le Passage (aide aux proches des personnes vivant une dépendance), la Maison le Rucher (toxicomanie) ainsi que le Programme d'encadrement clinique et d'hébergement (santé mentale et judiciarisation) pour la conception et l'animation de la deuxième Édition du Colloque du Centre Le Passage présenté sous forme d'atelier spécialisé. L'évènement s'intitulait « Être dysfonctionnel ou en organisation : réflexion sur un changement de paradigme » et se

voulait une journée d'exploration des intelligence émotionnelle et intellectuelle, des motivations de fond des intervenants de façon générale, de l'intervention familiale et de la concomitance toxicomanie-trouble mental. Un merci chaleureux à mesdames Marie Gagné et Noémie Charles qui y ont représenté notre association.

Les Journées bi-annuelles de santé mentale

Pour faire suite au Plan d'action 2005-2010 : La force des liens, le Ministère de la santé et des services sociaux a organisé une fois de plus ses Journées bi-annuelles de santé mentale du 07 au 09 mai 2008 dont le thème était « Attachons-nous à nous à nos pratiques ». Merci aux membres qui y ont fièrement représenté l'APUR parmi une multitude d'utilisateurs de services, de proches, de partenaires nationaux, de décideurs, de chercheurs, de cliniciens et autres intervenants du réseau de la santé et des services sociaux. Ensemble, ils ont échangé pour faire le point sur l'atteinte des objectifs du Plan d'action et pour permettre le transfert des connaissances les plus récentes et prometteuses dans le domaine de la santé mentale.

La présence de notre association à ce type d'événements est primordiale étant donné que cela représente un moment privilégié pour transmettre aux représentants du Ministère les préoccupations des utilisateurs des services de santé mentale de la Capitale-Nationale. C'est toujours avec fierté que des membres et des employés de l'APUR y participent par le biais de conférences, d'ateliers et d'un kiosque. Ceci permet d'accroître grandement la visibilité et la crédibilité de notre association.

Les comités et autres implications sociales

Malgré un nombre excessivement réduit d'effectifs, l'APUR maintient fièrement les implications suivantes² :

- Le comité de coordination de la qualité de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

² Pour la description de chaque comité ou implication, référez-vous au Rapport annuel 2007-2008 qui est encore disponible.

- Le comité des loisirs de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Le comité de gestion Clé en main
- Le comité de réinsertion socioprofessionnelle de Ste-Foy / Sillery / Laurentien
- Le comité Santé publique
- Le comité de suivi permanent CSSS Vieille-Capitale
- Le comité aviseur de la Direction de la santé mentale du Ministère de la santé et des services sociaux concernant les troubles psychotiques
- Le comité aviseur du Ministre de la santé et des services sociaux concernant les services de première ligne
- Le comité de gestion régionale de coordination des services de crise et Équipe clinique régionale des services de crise (un merci particulier à madame Marie-Dominique Rouleau de l'APUR)
- Le comité-formation en collaboration avec le ROP-03 (Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03)
- Le comité « Guide d'accessibilité aux événements »
- Le comité de direction du plan de désinstitutionnalisation de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- Le comité de direction des ressources d'hébergement non institutionnelles en santé mentale
- Le comité de travail pour le développement d'un projet de formation provincial en rétablissement et hébergement (un merci particulier à madame Marie Gagné de l'APUR)
- Le comité consultatif sur l'allocation des ressources en santé mentale
- Le comité consultatif du Commissaire à la santé
- La table territoriale en santé mentale de Sainte-Foy / Sillery / Laurentien (un merci particulier à madame Sylvie Boutet de l'APUR)
- Les réunions régulières de l'AGIR
- La coalition sur le logement social

- Le projet « Suivi systématique de la clientèle (SSC) avec trouble psychotique » du CSSS Québec-Nord (un merci particulier à messieurs Jean Gagnon, Sébastien Boilard et Luc Vigneault ainsi qu'à mesdames Lina Martineau, Monique Mercier, Caroline Duval et Hélène Beaumont)
- Le plan d'intégration sociale novateur en santé mentale : Comité directeur et Comité de travail
- Le plan d'action pour l'intégration des personnes handicapées de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
- La commission de la santé mentale du Canada : Cadre pour une stratégie en matière de santé mentale / bien-être et rétablissement
- L'avis relatif aux droits et aux responsabilités en matière de santé et de bien-être
- La marche de sensibilisation aux troubles de santé mentale du centre l'Arc-en-ciel à Donnacona
- Le Bal costumé de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

Il est intéressant de constater que de plus en plus de gens s'intéressent aux personnes utilisatrices, à leurs besoins, à leurs revendications, à leurs préférences et à l'APUR. Par exemple, notre association est le sujet de travaux scolaires d'étudiants des cycles collégial et universitaire. Ceci permet d'accroître la visibilité de l'APUR en plus d'élargir la portée de notre message de démystification et de déstigmatisation des troubles mentaux, d'espoir, de rétablissement et d'appropriation du pouvoir. Nous les remercions sincèrement et leur souhaitons un bon succès !

Les formations

Dans le cadre d'un de ses mandats, l'APUR offre diverses formations touchant tant des utilisateurs que des gestionnaires, des cliniciens, des proches, etc. Nous avons continuellement le désir de sensibiliser, d'informer, de démystifier, de créer de réelles collaborations, de contaminer la population entière avec la folie de l'espoir et du

rétablissement. Nous remercions sincèrement tous les individus par qui il est devenu possible d'offrir les formations suivantes :

- La formation francophone en intervention par les pairs (Programme québécois Pairs-Aidants Réseau, merci à madame Nathalie Lagueux)
- La formation sur l'appropriation du pouvoir dans le cadre d'une réunion (Tournée régionale sur le rétablissement, merci à madame Josiane Lapierre)
- La formation sur le rétablissement (« Le rétablissement, une autre folie ? », merci au Dre Marie-Luce Quintal et à monsieur Luc Vigneault)

Nous remercions également l'ensemble des personnes y ayant participé et celles ayant permis ces rencontres mémorables.

La recherche

Pourquoi la recherche ?

Comme c'est le cas pour tout individu voulant influencer l'organisation et la prestation des services du système de santé québécois ainsi que les instances décisionnelles, nos opinions, bien qu'indispensables et incontournables, doivent obligatoirement se basées sur des « données probantes » (*evidence-based practice*). Ceci implique que les décisions concernant les services de santé et les services sociaux sont systématiquement basées sur des données scientifiques issues de recherches communautaires, des expériences cliniques de professionnels et des préférences des personnes directement concernées.

Dans la dernière année, l'APUR a continué d'initier et de participer à des projets de recherches novateurs dans le but de jouer efficacement son rôle d'acteur de changements sociaux et s'assurer de prendre la place qui nous revient. Parmi ces projets, nous retrouvons³ :

- L'ARUC : Alliance de recherche Université-Communauté en santé mentale et citoyenneté (Co-directeurs : Lourdès Rodriguez, Ph.D., et Luc Vigneault ; collaboration Canada-Brésil)

³Pour la description de chaque projet, référez-vous au Rapport annuel 2007-2008 qui est encore disponible.

- La médicalisation des problèmes psychosociaux des jeunes hébergés dans les Auberges du cœur du Québec: impact sur les interventions visant leur insertion sociale (Chercheur : Michael McCubbin, Ph.D.)
- La participation citoyenne dans les entreprises d'économie sociale en santé mentale (Chercheure : Martine Duperré, Ph.D.)
- Le développement d'un modèle du rétablissement en santé mentale (projet de recherche sur le rétablissement hébergé par l'APUR en collaboration avec le centre Fernand-Seguin ; Chercheures : Sylvie Noiseux, Ph.D., et Véronique Bizier, agente de recherche)
- «Travailler, c'est trop dur » ? Recherche sur la santé mentale et le rétablissement, quand le travail s'en mêle (mémoire de maîtrise, École de service social, université Laval ; Chercheure-étudiante : Noémie Charles, sous la supervision de Myreille St-Onge, professeure)
- La recherche évaluative sur l'intégration de pairs-aidants dans des équipes de suivi et de soutien dans la communauté (Chercheures : Hélène Provencher, Ph.D., et Véronique Bizier, agente de recherche)

Nous tenons à souligner que madame Véronique Bizier, à titre d'agente de recherche, est une des pionnières en tant que personne vivant avec un trouble mental et oeuvrant dans le milieu de la recherche scientifique. De plus, nous félicitons monsieur Luc Vigneault qui est le premier utilisateur de services à être co-responsable d'un projet de recherche sans avoir d'abord obtenu un doctorat. Semble-t-il que le vécu expérientiel des troubles mentaux est de plus en plus reconnu en tant qu'expertise particulière et utile.

Le théâtre

Troupe de Théâtre

Tel que prévu l'année dernière, une troupe de théâtre est bel et bien née d'une riche collaboration entre le CTR de Nemours et l'APUR : Les Merveilleuses Têtes Heureuses, sous la direction de monsieur Louis-François Gagné. L'expression dramatique et l'émancipation personnelle sont mises au profit de la démystification des troubles

mentaux, de la lutte contre la stigmatisation et du développement du pouvoir d'agir. Si le coeur vous en dit, il est toujours temps de vous joindre à ces « merveilleuses têtes » !

Une mention toute spéciale va à monsieur Louis-François Gagné et les autres membres de la troupe dont la prestation, lors du colloque 2008 de l'AQRP, a été reconnue comme étant la meilleure activité selon les visiteurs.

Les hommages

Prix hommage 2008 à monsieur Claude Lagueux

En tant que fondateur de l'APUR et premier représentant des utilisateurs de services au conseil d'administration de l'AQRP, monsieur Claude Lagueux a été honoré lors du colloque 2008 de l'AQRP. Son implication, son dévouement et ses actions par rapport à la qualité de vie des personnes utilisatrices et le développement des services de santé mentale ont eu énormément d'impact au Québec. Bravo et merci monsieur Lagueux !

Prix hommage 2009 de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec

Pour la première fois au Québec, l'Institut universitaire en santé de Québec (anciennement le CHRG) a rendu hommage à une personne utilisatrice des services de santé mentale, soit monsieur Luc Vigneault, directeur générale de l'APUR. Celui-ci a été honoré en avril, lors de la soirée « Fiers de notre savoir-faire ! » de l'Institut, pour l'influence qu'il a exercée sur le développement des soins et services de santé mentale de la région de Québec. Toutes nos félicitations monsieur Vigneault et bonne continuation !

Les activités spéciales

« Chaise berçante à vendre »

Le DVD « Chaise berçante à vendre : Le rétablissement et le pouvoir d'agir, entre le discours et la pratique », un documentaire de monsieur Luc Vigneault, est désormais disponible. Le lancement a été fait le 10 février 2009 à l'Institut universitaire en santé

mentale de Québec. Nous vous invitons à propager la bonne nouvelle dans vos milieux ! Vous pouvez vous procurer les bons de commandes sur le site internet de l'APUR, des reçus pourront être émis. Ce DVD constitue une source d'espoir, une bonne dose de rire et une base pour pousser la réflexion au sujet des soins et des services en santé mentale. Nous remercions chaleureusement monsieur **Raymond Décary** et Communication Bastien Décary pour leur généreuse collaboration. Nous remercions également monsieur Vigneault qui a entièrement cédé ses droits d'auteur à l'APUR !

« Ces Voix Oubliées »

Le 15 janvier 2009, au Collège FX-Garneau, a eu lieu une expérience unique de rétablissement : la présentation du documentaire « Ces Voix oubliées ». Quelques unes des vedettes du documentaire étaient présentes pour faire chanter la centaine de personnes de divers horizons qui étaient présentes. « Ces Voix oubliées » est l'histoire VRAIE de personnes aux prises avec un trouble mental grave qui se sont épanouies et rétablies à partir de leurs forces par le biais de cours de chant professionnels et par la formation d'une chorale. Le DVD est disponible, procurez-vous le dès maintenant ! L'évènement était une collaboration de l'APUR, de l'Office national du film du Canada et de Parole Citoyenne en partenariat avec les Ressources d'hébergement non institutionnelles en santé mentale, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, les Centres de santé et de services sociaux Québec-Nord, de la Vieille-Capitale, de Charlevoix et de Portneuf ainsi que l'AGIR en Santé mentale. Félicitations et longue vie au projet « Ces Voix oubliées ».

Journées REPÈRES 2008

Sur le thème de « Santé mentale : un institut, des partenaires », les Journées REPÈRES 2008 de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec ont eu lieu les 17 et 18 avril 2008. Cet événement a permis à des organismes et à des établissements du réseau de présenter les partenariats établis dans le but d'améliorer la prestation des soins et services aux personnes aux prises avec des troubles mentaux, à leurs familles et aux proches. Plus de 20 partenaires, dont notre association, ont tenu des kiosques d'informations au sujet des ressources d'hébergement non institutionnelles en santé mentale, de la toxicomanie,

des pairs-aidants, du soutien aux études, du réseautage, etc. Ces journées ont été suivies des témoignages d'une mère dont le fils vit une problématique mentale et de monsieur Luc Vigneault. Nous remercions l'ensemble des individus présents et ceux qui ont rendu possible ce rassemblement.

Le Lac à l'épaule

Les 23, 24 et 25 janvier 2009 s'est tenu le premier Lac à l'épaule du conseil d'administration actuel de l'APUR. À cette occasion, les membres du c.a., le directeur général et la coordonnatrice ce sont rassemblés afin d'éclaircir les attentes du conseil d'administration envers les employés et vice versa, le rôle de chacun, les irritants au travail, les comités possibles à créer, les besoins éventuels en matière de personnel à embaucher ainsi qu'une façon de prioriser les actions à entreprendre et les projets auxquels participer. Les prochains membres du conseil d'administration gagneront à consulter le compte rendu de cette rencontre fort productive. Merci à tous et à toutes pour leur implication, leur générosité et leur soutien !

Le conseil d'administration de l'ASSS-CN

Cette année, l'Agence de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale a eu le privilège (!!!) de recevoir les revendications de l'APUR lors d'une tenue de leur conseil d'administration. C'est une occasion en or de nous faire entendre et de prendre la place qui nous revient. À cette fin, il est primordial de nous concerter afin d'élaborer un discours commun, de porter ensemble des demandes claires et des pistes de solutions en plus de s'impliquer dans ces solutions. Tout en privilégiant le respect de toutes les voix, nous devons assurer la cohérence, la cohésion et la consistance de notre message. À nous tous d'y voir !

Les nouveautés

Les Porte-Voix du Rétablissement

Fédération québécoise des personnes vivant un trouble de santé mentale

Enfin, la Fédération québécoise Les Porte-Voix du rétablissement a reçu une subvention (janvier 2009) du Ministère de la santé et des services sociaux afin de défendre les intérêts des personnes vivant avec un trouble mental ! À l'instar de l'APUR, les Porte-Voix du rétablissement sont un VRAI par et pour, donc tous les membres, le conseil d'administration et les employés ont vécu ou vivent avec un trouble mental. L'assemblée de fondation et l'élection des membres du conseil d'administration ont eu lieu le 08 octobre à l'occasion du colloque 2008 de l'AQRP. L'embauche d'un directeur général s'est déroulée au mois de juin. Bravo aux nouveaux membres du conseil d'administration :

- Luc Vigneault, membre associé de la Capitale-Nationale, APUR, Président
- Nathalie Lagueux, membre individuel de la Capitale-Nationale, Vice-présidente
- Marcel Lauzon, membre individuel de l'Outaouais, Trésorier
- Daniel Coutu, membre associé de Laval, Jours-Arts, Secrétaire
- Marjolaine Chrétien, membre associé de l'Outaouais, AUPRES, Administratrice
- Madeleine White, membre individuel de Lanaudière, Administratrice
- Julie Daigle, membre individuel du Centre du Québec, Administratrice

Deux postes restent à combler pour les régions de Montréal et du Bas-St-Laurent. Pour toute demande d'informations, vous pouvez écrire au courriel suivant : lesporte-voix@hotmail.com.

Clinique vétérinaire Daubigny

Du nouveau cette année pour les chiens et les chats des **utilisateurs qui éprouvent des difficultés économiques** ! Dans le cadre d'une entente entre l'APUR et la clinique vétérinaire Daubigny (« Pour le maintien du lien humain-animal chez les résidents souffrant de troubles mentaux de la région de la Capitale-Nationale »), certains membres de l'APUR qui sont **propriétaires de chats et de chiens** pourront défrayer un tiers du

coût de **certaines soins seulement** pour leur animal de compagnie. Toutes les demandes devront transiger par la direction de l'APUR, il est donc inutile de vous présenter directement aux cliniques du Groupe vétérinaire Daubigny. Vous devez répondre aux **critères de sélection** pour bénéficier de cette offre. Nous vous accordons notre confiance quant au respect de ces critères.

Nous remercions chaleureusement le Groupe vétérinaire Daubigny, représenté par le Dr Claude Martineau, vétérinaire et directeur général ainsi que la Fondation de l'hôpital vétérinaire Victoria, représentée par la Dre Christine Carle, vétérinaire. Ceci est une initiative de monsieur Luc Vigneault, directeur général de l'APUR.

Le logo et le site internet de l'APUR

Grâce au groupe Karbure et à des subventions de l'institut universitaire en santé mentale de Québec et de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), nous avons enfin pu renouveler notre site internet, nos objets promotionnels, notre papeterie, etc. Nous sommes très fiers de l'allure très professionnelle que confèrent la mise à jour et l'actualisation de l'image de notre association!

Les conseils d'administration

En janvier 2009, monsieur Vigneault, directeur de l'APUR, a démissionné de son poste de président du conseil d'administration de l'AQRP. Par la suite, monsieur Vigneault a été élu représentant des utilisateurs au sein du conseil d'administration de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec. Bravo !

Les remerciements

Nous tenons à profiter de l'occasion de ce Rapport annuel 2008-2009 pour remercier à nouveau et féliciter nos fidèles partenaires et collaborateurs :

- Le Ministère de la santé et des services sociaux

- La Direction de la santé mentale, le Dr Delorme
- Les Porte-Voix du rétablissement (Bienvenue !!!)
- Le Programme québécois Pairs-Aidants Réseau
- L'Institut universitaire en santé mentale de Québec
- L'AQRP
- La Boussole
- L'OPHQ
- L'ASSS de la Capitale-Nationale et particulièrement monsieur Bernard Deschênes
- L'AGIR en santé mentale
- Équi-Travail
- Clé en main
- Le CTR de Nemours
- Les ressources d'hébergement non institutionnelles en santé mentale
- La coalition sur le logement social
- L'Arc-en-ciel
- Le Groupe vétérinaire Daubigny
- Communication Bastien Décary
- Karbure
- Les CSSS (Québec-Nord, Vieille-Capitale, Portneuf, Charlevoix)
- Tous les chercheurs impliqués ainsi que le centre de recherche Fernand-Séguin et le GRIOSE-SM
- L'université Laval
- Le Collège Notre-Dame-de-Foy
- Les médias qui participent à l'accroissement de notre visibilité et à la portée de notre message
- Tous les employés et les bénévoles de l'APUR qui ont contribué à notre mission pendant la dernière année
- Et enfin, à tous ceux et celles que nous aurions pu oublier...

Bonne continuation à tout ce beau monde !!!

L'état des résultats et des dépenses
pour l'exercice financier 2008-2009

L'état des résultats a été effectué par la firme comptable Bernard Morin, comptable agréé. Voir le document en annexe.

Les prévisions budgétaires équilibrées (Avril 2009 – mars 2010)

PRODUITS	PRÉVISIONS
Subvention ASSSCN	80 138,00 \$
Revenu TPS	00,00 \$
Revenu TVQ	00,00 \$
Remb. salaires pairs-aidants CHRГ	118 020,72 \$
Remb. frais de gestion pairs-aidants CHRГ.10%	11 802,07 \$
Remb salaires pairs-aidants CССSQN	44 100,00\$
Remb. frais de gestion pairs-aidants CССSQN 10%	4 900,00\$
CLE	14 000,00\$
Report de l'an passé	3500,00\$
TOTAL PRODUITS	276 460,79\$
CHARGES	
Salaires & traitements & charges sociales	245 112,07 \$
FRAIS GÉNÉRAUX ADM	
Pigiste	500,00\$
Documentation	500,00\$
Frais comptables & judiciaires	1400,00\$
Publicités & promotions	500,07\$
Courrier & frais postaux	500,00\$
Parc informatique	500,00\$
Formation / colloque	2000,00\$
Assurance	1650,00\$
Intérêt & frais bancaires	250,00\$
Frais tables régionales	1000,00\$
Fouritures de bureau	2200,00\$
Frais de représentations	2500,00\$
Location salle /équipement	200,00\$
Loyer	3100,0\$
Réparations & entretien	200,00\$
Téléphone	3500,00\$
Frais hébergement	600,00\$
Vie associative	1000,00\$
Frais déplacement	2048,65\$
Institutions financières	800,00\$
Photocopies	1200,00\$
Cotisation Membership et divers	200,00\$
Honoraires professionnels	1500,00\$
Projet Rétablissement	3500,00\$
TOTAL CHARGES	31 348,72\$
Grand total des charges	239 903,17

Les perspectives 2009-2010

Au cours de la prochaine année, dans le cadre de ses mandats, l'APUR compte prendre part et soutenir les projets concernant les thèmes suivants :

- Les ressources d'hébergement non institutionnelles en santé mentale
- Le logement social
- L'ARUC et autres projets novateurs de recherche
- L'affaire Castagnetta de paire avec l'AGIR en santé mentale
- Le Programme québécois Pairs-Aidants Réseau
- Les médias et les communications
- La Fédération québécoise Les Porte-Voix du rétablissement
- Les divers comités de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec, de l'ASSS-CN et des CSSS Québec-Nord, Vieille-Capitale, Charlevoix et Portneuf
- La Tournée régionale sur le rétablissement et autres formations
- La recherche de financement et la consolidation de nos acquis
- L'amélioration et la mise en place de procédures efficaces et efficientes de consultation des membres de l'APUR
- Les Lacs à l'épaule du conseil d'administration
- Et plus encore !!!

Veillez consulter régulièrement notre site internet pour en savoir plus.

La conclusion

Pour la prochaine année, nous, membres de l'APUR, aurons à nous serrer les coudes afin de maintenir le cap vers un avenir empreint d'espoir, d'appropriation du pouvoir et de rétablissement. Nous aurons également à décupler nos efforts, notre créativité et notre débrouillardise pour que notre vent fou de démystification et de déstigmatisation des troubles mentaux continue de contaminer la population québécoise en entier. Nous aurons, pour unir nos voix, pour unir TOUTES les voix, à nous rassembler, à nous concerter, à nous faire des alliés fidèles, à démontrer que nous faisons partie des solutions et à parfaire notre implication citoyenne. Bref, il est temps, chers amiEs et partenaires de nous lever de nos « chaises berçantes » et de poursuivre ensemble notre marche vers un avenir que nous aurons choisi et duquel nous aurons activement participé à la mise en place !

En conclusion, nous nous souhaitons une longue vie et beaucoup de plaisir !